



## Communiqué de presse

### Programme de Développement Territorial Durable des Oasis de Tafilalet

Avis de Tenue du Comité de Pilotage le 22 janvier 2014

**Le Ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire Mohand Laenser préside le comité de pilotage du Programme de Développement Territorial Durable des Oasis de Tafilalet (POT) qui se réunira le 22 janvier 2013 à Rabat à 9h00 au siège de l'Institut National de l'Aménagement et de l'Urbanisme (INAU) à Rabat, et qui sera consacrée à la présentation du bilan des réalisations au titre de l'année 2013 et à la validation du plan d'action du projet au titre de l'année 2014.**

Ce programme territorial a été présenté en **2009** à **S. M. le Roi Mohamed VI** lors de la visite royale à Tafilalet conférant, ainsi, un remarquable rayonnement à la contribution du Ministère pour la préservation de ces espaces sensibles et responsabilisant davantage tous les acteurs territoriaux pour une plus forte mobilisation et une meilleure conjugaison des efforts pour la pérennité des oasis. Ainsi, le programme se propose surtout d'accompagner et d'amplifier toute la mobilisation locale en développant plusieurs niveaux d'intervention à la fois complémentaires et interdépendants, projette consolider ses acquis et ouvrir de nouveaux chantiers à travers une batterie de projets qui s'articule principalement autour de :

- l'actualisation de l'état des connaissances portant sur le contexte juridique ainsi que les principales valeurs naturelles et culturelles et leurs modes d'exploitation ;
- la mise en œuvre des projets structurants issus des documents de planification territoriale dans des communes relevant du territoire du pot ;
- la mise en place d'un plan de renforcement des capacités des acteurs impliqués ;
- le renforcement du rôle de la femme dans le développement local ;
- le développement d'un produit écotouristique oasien de qualité ;
- le développement des systèmes économiseurs d'eau et développement de nouvelles techniques agroécologiques ;
- le développement de filières et de produits certifiés agrobiologiques (plantes aromatiques et médicinales (pam), dattes, huile d'olive,...etc.) ;
- la mise en place d'un plan d'intégration des énergies alternatives ;
- la mise en œuvre de l'écomusée des khéttaras ;
- le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de communication et le système de suivi-évaluation des activités du programme.

Ambitieux, ce programme lancé en septembre 2006 par la Direction de l'Aménagement du Territoire, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et avec l'appui d'autres partenaires nationaux et internationaux, constitue un jalon déterminant du processus de **sauvegarde et le développement de toutes les oasis du Maroc.**